

Image not found or type unknown



Fausses quittances et fausse signature

Par **Houssin Jean luc**, le **04/01/2017** à **17:49**

Bonjour,

Ma locataire qui ne paie pas son loyer depuis des mois est parti a la cloche de bois en obtenant un logement HLM , en faisant des fausses quittances a mon nom et en imitant ma signature , l office HLM m a envoyé ces faux.

Dois je porter plainte ? Si oui , quels dommages et intérêts puis je demander ?

Merci et cordialement

Jean Luc Houssin

Par **Visiteur**, le **04/01/2017** à **19:18**

Bsr,

Avant d'évoquer les dommages et intérêts, pressez vous de porter plainte pour faux et usage de...